

Tardy, Roger (1970) *Le Pays de Gex, terre frontalière*. Lyon, Audi. 355 pages. (Institut des Études Rhodaniennes, Mémoires et Documents). Ouvrage publié avec le concours du Centre National de la Recherche Scientifique.

Claude Soucy

Volume 18, numéro 43, 1974

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/021186ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/021186ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département de géographie de l'Université Laval

ISSN

0007-9766 (imprimé)

1708-8968 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Soucy, C. (1974). Compte rendu de [Tardy, Roger (1970) *Le Pays de Gex, terre frontalière*. Lyon, Audi. 355 pages. (Institut des Études Rhodaniennes, Mémoires et Documents). Ouvrage publié avec le concours du Centre National de la Recherche Scientifique.] *Cahiers de géographie du Québec*, 18(43), 230–233. <https://doi.org/10.7202/021186ar>

Le thème des migrations est traité avec insistance dans au moins 7 des 8 régions frontalières étudiées dans cet ouvrage. En effet, sauf dans « la région franco-italienne des Alpes » où la question des migrations ne semble pas se présenter avec la même acuité, toutes les régions frontalières du Marché Commun font face à ce problème. Le premier essai de synthèse de la seconde partie de l'ouvrage reprend ce thème avec beaucoup de constance.

L'on sait, par ailleurs, que ce phénomène des migrations revêt une ampleur extraordinaire dans toutes les régions frontalières européennes limitrophes de la Suisse. C'est ainsi que l'Europe apparaît aujourd'hui comme l'une des régions du monde où les brassages de population sont les plus importants.

Le thème de la coopération internationale apparaît tout au long de l'ouvrage. Mais il est traité avec plus d'émphase dans les paragraphes consacrés par les auteurs à l'« aménagement du territoire » (pages 40 et 70), à la « coopération intercommunale » (page 69), aux « organismes de contacts frontaliers » (pages 88, 110 et 147) ; tout le chapitre intitulé « coopération » de l'article de R. Urich sur « les régions franco-allemandes d'Alsace et de la partie méridionale du Haut-Rhin (Südliche Oberrheingebeit) » en témoigne largement, de même que celui de G.M. Vitelli sur « la région franco-italienne des Alpes » lorsqu'il évoque, à la page 162, « les Organismes frontaliers de collaboration ».

Les essais de synthèse de la seconde partie font ressortir tout naturellement ce thème puisqu'ils résument à la fois les intentions et les résultats du colloque européen de Bruxelles sur les régions frontalières des pays du Marché Commun.

Au total, un ouvrage « très européen », par les problèmes qu'il aborde, par les régions étudiées, par le caractère assez traditionnel de son contenu conceptuel, par une vue moins sophistiquée que pratique des choses, bref par le désir qu'il traduit de rendre utiles et appliquées les études de frontières.

Claude SOUCY

Université du Québec à Rimouski

TARDY, Roger (1970) **Le Pays de Gex, terre frontalière**. Lyon, Audi. 355 pages. (Institut des Études Rhodaniennes, Mémoires et Documents). Ouvrage publié avec le concours du Centre National de la Recherche Scientifique.

L'intérêt soulevé par des ouvrages qui sont des études types de géographie régionale des frontières montrent dès à présent que cette méthode d'approche des études de frontières est féconde. Citons à cet égard, outre l'ouvrage original de Robert S. Platt sur la frontière germano-néerlandaise (*A Geographical Study of the Dutch-German Border*) : les études intéressantes de Suzanne Daveau (*Les régions frontalières de la montagne jurassienne ; étude de géographie régionale*), de Yola Van Wettere-Verhasselt (*Les frontières du Nord et de l'Est de la Belgique*) et de Sylvie Rimbart (*Frontières et influences urbaines dans le Dreiländerecke*).

« Le Pays de Gex offre un des exemples mondiaux les plus expressifs de l'influence d'une frontière sur l'économie d'une terre bordière ». Cette phrase de l'auteur, extraite de la conclusion, résume assez bien, il nous semble, la question étudiée dans l'ouvrage. Région bordière où la frontière est un élément dynamique mais où « l'obsession qu'exerce la frontière » freine jusqu'à un certain point le développement. La frontière à la fois moteur et frein, voilà le dyptique autour duquel est bâtie la thèse de Roger Tardy. Ce dernier emploie d'ailleurs un vocabulaire manichéen pour décrire le rôle de la frontière : il parle des bienfaits et des malélices de la frontière.

L'introduction, avec son esquisse géomorphologique et sa carte des limites administratives du Pays de Gex par rapport à Genève, nous présente le « terrain » sur le plan physique et politique, avec précision. La première partie intitulée « la bienfaisance de la frontière » retrace tout d'abord brièvement les étapes de l'évolution politique et douanière dans les régions avoisinant Genève et s'enchaîne naturellement sur les privilèges du régime « zonien ». La figure 3 : « La mobilité des limites frontalières et douanières » vaut à elle seule plusieurs dizaines de pages de texte : elle est à la fois très schématique et très dense. La section suivante traite de « Genève, marché de l'agriculture gessienne ». Elle comporte une carte (figure 5) du Bassin laitier de Genève et des tableaux illustrant les mouvements des produits de l'élevage et de l'agriculture des Zones franches du Territoire français vers Genève qui montrent bien que le marché suisse représente le principal débouché pour le Pays de Gex et une partie de la Haute-Savoie.

Il en résulte, avec les privilèges du régime zonien, une osmose frontalière des marchandises et des services dont les causes générales sont ici la disparité des prix, la variation du taux de change et la tolérance douanière. La figure 6, « Cours du change et prix des billets à Genève, de janvier 1968 à septembre 1969 » illustre bien les faits. Le transit international et la perception des droits de douane sont comptabilisés à la figure 7 et au tableau de la page 48. La frontière dote l'État d'une source de revenus, mais la proximité de la Suisse assure également d'autres perspectives. Elle offre, entre autres, aux populations frontalières, un marché de travail.

D'importantes migrations journalières de travail sont à signaler dans ce secteur de la frontière franco-suisse. Mais il est à noter que le phénomène est répandu tout autour des frontières suisses ; les figures 8, « Le Suisse, terre d'appel des migrants frontaliers », et 9, « Place des frontaliers gessiens sur la carte des régions frontalières de la France septentrionale et orientale », nous le démontrent avec clarté, faisant ressortir l'ampleur du mouvement notamment de la Belgique vers le Nord et le Pas-de-Galais, de l'Alsace et de la Lorraine vers l'Allemagne, de ce pays et l'Italie vers la Suisse. Ces deux cartes nous montrent bien à quel point la Suisse est au cœur du réseau des migrations intra-européennes. Les figures 10 et 11 intitulées pour la première « la localisation des lieux de travail des frontaliers » à Genève et pour la seconde « les migrations alternantes de travail vers le pôle genevois » illustrent bien le rôle attractif de Genève dans le domaine de l'emploi.

Toujours au chapitre des bienfaits de la frontière, l'auteur enchaîne sur le thème « la Suisse, providence de trois réussites gessiennes et prêteuse d'un aéroport ». Les trois réussites en question, le Casino, l'I.O.S. et le C.E.R.N. « doivent à Genève parfois leur existence et toujours les raisons primordiales de leur succès ». Ce premier Casino de France à Divonne-les-Bains doit à la proximité de la Suisse son rang et sa fortune. Des profits inouïs (23 millions de NF de recettes brutes pour l'année fiscale 1968) auxquels s'ajoute la gamme des recettes accessoires dont tient compte l'auteur lorsqu'il estime que de 30 à 33 millions de NF sont ainsi apportés par la maison de jeu, soit une somme qui équivaut aux revenus de tous les frontaliers et qui dépasse le revenu de toutes les ventes agricoles en Suisse des cultivateurs gessiens pendant 2 à 3 ans. La figure 12, représentant les recettes brutes en 1966-67 des Casinos français, apporte un élément de comparaison par rapport à Divonne-les-Bains.

L'auteur apporte des précisions intéressantes par l'I.O.S. (Investors Overseas Service), une des grandes entreprises mondiales de fonds de placements, qui constitue un surprenant héritage de Genève. L'I.O.S., installé à Ferney-Voltaire à deux pas de la frontière, et présidé par James Roosevelt, fils aîné de l'ancien président américain, « passe pour être la plus importante affaire du monde de distribution de fonds d'investissements ; ... son chiffre d'affaire a dépassé en 1966 un milliard de dollars ». Ce holding qui répartit son activité sur plusieurs champs (assurance, investissement immobilier, placement de fonds) sur plusieurs pays (Canada, Panama, les Bahamas, Espagne, Luxembourg, Grande-Bretagne, et bien sûr États-Unis) a choisi Genève comme centre de décision, à cause du

secret bancaire et de la stabilité du franc suisse. C'est maintenant « la plus grande entreprise du Pays de Gex ».

« Le C.E.R.N. (Conseil Européen pour la Recherche Nucléaire) décide en octobre 1952 de choisir l'emplacement de Genève pour son laboratoire. D'abord bâti entièrement en territoire suisse, son prolongement est en train d'être édifié totalement sur le sol gessien. Les transformations qu'a subies de ce fait le village frontalier de Saint-Genis ont été les plus radicales : blocs de H.L.M., villas résidentielles, magasins, etc. » On ne peut trouver plus bel exemple de l'oblitération d'une frontière par des activités et même des ouvrages qui la chevauchent au point de la défonctionnaliser localement. À la classification génétique des frontières proposée par Hartshorne (frontières antécédantes, conséquentes, surimposées) devrait aussi s'ajouter ce type très particulier de frontières dépassée, en un sens, par les événements.

« Genève, prêteuse d'un aéroport, » le dernier aspect du thème de la bienfaisance de la frontière analysé par l'auteur, fait l'objet d'une courte étude sur la rectification des frontières intervenue lors du prolongement de la piste de l'aéroport de Cointrin et qui a eu pour résultat de substituer, selon les Suisses, « des lignes droites et bien déterminées à un tracé souvent sinueux et mal défini ».

Le Casino, l'I.O.S., le C.E.R.N. et l'aéroport Genève-Cointrin apparaissent donc comme des éléments positifs qui témoigneraient de l'intérêt et de la valeur de la thèse développée par Peattie et Lyde qui préconisaient le recours aux « frontiers of contact » pour minimiser les méfaits des frontières.

La deuxième partie de l'ouvrage s'intitule « les maléfices ». « Ces méfaits de la frontière sont discernables dans l'emprise foncière des étrangers, les griefs adressés par les particuliers et les collectivités, le malaise suscité par une atmosphère spéculative, les reproches imputables même aux installations greffées sur la frontière ».

La colonisation foncière helvétique s'exerce dans trois domaines : agricole, pastoral, résidentiel. Dans le domaine agricole, l'appropriation foncière n'est pas nouvelle : à la page 92, l'auteur dresse un tableau intitulé « Dénombrement des biens possédés par les Genevois au Pays de Gex en 1602. L'on y voit que 54% des terres, 28% des prés, 6% des vignes, 10% des bois et 2% des hutins du Pays de Gex sont alors possédés par des Genevois. Un excellent exemple nous est donné par la figure 15 qui illustre les biens-fonds exploités en France dans la commune de Divonne-Vésenex, par des agriculteurs habitant la Suisse frontalière.

Dans le domaine pastoral, la colonisation suisse des alpages français, déjà bien éclairée par les travaux de Suzanne Daveau, est mise en relief par l'auteur. Dans le domaine résidentiel, c'est le tourisme qui constitue le mode principal de colonisation étrangère dans le Pays de Gex. Ce phénomène, plus récent que les deux précédents, est illustré par la figure 19, très évocatrice à ce sujet : « les résidences étrangères dans le Pays de Gex et le Genevois savoyard ».

S'ajoutent ensuite aux maléfices les doléances collectives et particulières, les remontrances de la collectivité française, la montée du franc suisse et la baisse du franc français. Pour contrer la Suisse, la France n'a que le Casino. En somme un contentieux frontalier assez lourd.

La troisième partie intitulée « Des capacités imparfaitement utilisées » est la plus longue (160 pages) de l'ouvrage. L'auteur entend faire ressortir les manifestations et les explications du sous-équipement du Pays de Gex. Il évoque tout d'abord les insuffisances démographiques anciennes de ce pays qui a suivi depuis cent ans la même évolution que

la campagne française. Après la Seconde guerre mondiale, le Pays de Gex subit un renouveau démographique et la population se hausse de 12 690 habitants en 1946 à 23 078 en 1968, ayant ainsi reconquis les effectifs de 1850, date du maximum démographique. Pour l'auteur, cette longue récession humaine a certainement handicapé l'essor industriel ; elle a maintenu le secteur commercial en état routinier en limitant le nombre de consommateurs. « Mais plutôt que la cause véritable des insuffisances économiques n'en est-il pas davantage le reflet ? » (p. 181).

Le sous-équipement social est également évoqué au niveau des négligences hospitalières : le Pays de Gex ne possède qu'un hôpital rural, plutôt hospice que centre médical. Le long retard dans l'équipement scolaire et « les hésitations dans la création des logements sociaux » sont ensuite analysés brièvement. Le Pays de Gex apparaît « terne au plan des aménagements sociaux ».

Le chapitre qui suit, « le transfert des revenus » est beaucoup plus important : 24 pages lui sont consacrées. Il nous semble par ailleurs l'un des plus intéressants de l'ouvrage. L'auteur y fait le « bilan des échanges zoniens à l'aide de tableaux et de graphiques ad hoc en évoquant le transfert de la vente foncière et les recettes de Casino de Divonne-les-Bains, devenu un élément d'un puissant groupe financier international ». Le réseau de transport, routier, ferroviaire, fluvial est également évoqué avec ses carences et ses possibilités, notamment le projet d'aménagement du Haut-Rhône. À la page 233, les grandes étapes du défrichement et de la mise en valeur agricole sont décrites avec ses succès et ses faiblesses de même que le rôle de la forêt, qui apparaît très important dans le Pays de Gex puisque le taux de boisement dépasse 35%.

Examinant ensuite les données et les problèmes touristiques, l'auteur se penche avec une attention particulière sur le « cas » de Divonne-les-Bains qu'il avait déjà analysé. Le chapitre suivant est consacré à l'industrie. Après avoir évoqué le désert industriel et dégagé les responsabilités du système zonien et de Genève, les inhibitions du milieu gessien, l'auteur termine en révélant de nouvelles aptitudes, favorables à la nécessaire industrialisation.

La conclusion pose le choix entre les différentes solutions possibles de l'orientation économique : *la Zone, une monnaie d'échange gardée en réserve par la Suisse* ou bien *le Pays de Gex de plus en plus inféodé à Genève*.

L'ouvrage se termine sur une interrogation : « quel destin ? ». Nous pensons avec l'auteur que cette étude a permis de comprendre comment se répercutent, à la lisière d'un État, les grands événements mondiaux. À l'antipode de l'isolement, le Pays enregistre, avec une particulière sensibilité, les transformations que le monde subit. Il a longtemps vécu en jurassien ; il a été modelé à la française dans ses institutions économiques, administratives et sociales. Il a acquis des liens européens avec la C.E.R.N., et l'I.O.S. l'inclut dans le système planétaire. Il vit la plus rapide métamorphose de son histoire en corrélation avec Genève. Est-ce par l'effet de l'affrontement des forces qui les tiraillent ? Toujours est-il qu'il apporte l'image d'une société produisant trop de discutables inégalités, trop de revenus sans travail et de travaux sans joie, pour donner une totale satisfaction aux hommes qui y vivent et être ainsi considéré comme un modèle ? ».

En terminant sur cette question, l'auteur met en lumière l'à-propos des études de l'aspect fonctionnel des frontières et rappelle l'importante contribution qu'y apporte son étude sur les pays de Gex. Ajoutons que l'illustration photographique complète agréablement et fort utilement le texte. Un seul regret : l'absence d'index.

Claude SOUCY

Université du Québec à Rimouski